



Communiqué de presse

Le Dr Pierre Vogt nommé chef du Service de cardiologie du CHUV

Le Conseil d'Etat a décidé de nommer le Dr Pierre Vogt, au poste de chef du Service de cardiologie du CHUV. Le Dr Vogt prendra ses fonctions le 1^{er} août prochain en accord avec les autorités valaisannes compte tenu des fonctions qu'il occupe dans ce canton, en tant que chef du Service de cardiologie et de directeur médical du Centre hospitalier du centre du Valais (CHCVs).

Le Dr Pierre Vogt remplacera le professeur Lukas Kappenberger qui est nommé vice-président du Pôle cardiovasculaire et métabolisme du CHUV (Cardiomet), dès le 1^{er} août 2006. Le professeur Kappenberger, né en 1943, est en charge du Service de cardiologie depuis 1990 et lui a conféré une très haute renommée.

Dans le but de renforcer la place universitaire lausannoise dans le domaine du cardiovasculaire et du métabolisme, le professeur Kappenberger poursuivra sa carrière au sein du Pôle CARDIOMET où il aura notamment la charge de promouvoir la recherche du pôle et ses contacts avec l'industrie. Ce nouveau développement ne modifie en rien le statut du professeur Kappenberger mais rend vacant le poste de chef du Service de cardiologie du CHUV.

Le Dr Pierre Vogt est né le 18 novembre 1951. Il a fait ses études de médecine à Lausanne et a obtenu deux diplômes de spécialiste FMH, en médecine interne d'abord, en cardiologie ensuite. Il est aujourd'hui médecin adjoint du Service de cardiologie du CHUV, à 40%, et chef du Service de cardiologie et directeur médical du CHCVs, à 60%. Le Dr Vogt a obtenu le titre de professeur titulaire de la Faculté de biologie et de médecine de l'UNIL en 2005.

Dès 1990, le Dr Vogt a en effet participé activement à l'accord de collaboration instauré entre les cantons de Vaud et du Valais dans le domaine hospitalier. C'est ainsi qu'il a créé le Service de cardiologie à l'Hôpital de Sion.

Parallèlement à ces changements, le professeur Ludwig von Segesser, président du Pôle Cardiomet, et le professeur Kappenberger, nommé vice-président, vont recevoir le mandat d'étudier et de proposer la création d'un Département médico-chirurgical regroupant notamment les services de chirurgie cardiovasculaire et de cardiologie pour favoriser la réalisation des objectifs du pôle.

Lausanne, le 28 juin 2006.

Renseignement complémentaire:

Pierre-Yves Maillard, Chef du Département de la santé et de l'action sociale, tél 021/316 50 01